

5 Les politiques céréalières en Espagne¹

Les céréales représentent 10-11% de la production agricole totale et juste un peu moins de 20% de la production végétale totale. Les cultures en sec, qui occupent la majeure partie de la surface, affichent des rendements faibles et inégaux en raison des conditions climatiques et, en même temps, les structures agricoles inefficaces rendent difficile toute économie d'échelle. Néanmoins, ces cultures ont une très grande valeur environnementale, notamment dans les régions où vivent les oiseaux des steppes. La culture des céréales en sec est pratiquée dans les grandes zones désavantagées où elle représente une part importante de la production agricole totale. Dans certaines de ces zones désavantagées de valeur environnementale, la future viabilité des cultures est remise en question dans le contexte des nouvelles réglementations et des conditions structurelles actuelles.

Le présent chapitre examine les principales tendances observées dans le secteur céréalière ces dernières années : production, consommation et commerce extérieur; une analyse y est faite de la structure de la production du secteur agricole ainsi que de la situation des principaux secteurs où existe une demande pour les céréales et une brève explication des conditions commerciales y est présentée.

5.1 - Bilan céréalière en Espagne

Les bilans céréalières globaux des campagnes agricoles depuis l'adhésion de l'Espagne à la CEE nous permettent de donner les principales caractéristiques du secteur :

- un déficit structurel qui a augmenté tout au long de cette période ;
- une consommation apparente plus grande que la production et la culture, avec des fluctuations moins marquées que pour celles enregistrées au niveau de la production ;
- une stagnation de la production sujette à d'importantes fluctuations liées aux conditions agro-climatiques de la culture en sec alors que la superficie a chuté à 1 200 000 hectares ;
- une croissance constante des importations plus importante que la croissance des exportations.

¹ Alicia Langreo, Docteur en agronomie. Directrice générale de Saborá, société d'études, et Isabel Benito, ingénieur des techniques agricoles. Directrice de Saborá, société d'études, Madrid.

Tableau 5.1 – Bilan céréalier (1000 tonnes)

Campagne	Production	Importations	Exportations	Variations des stocks	Consommation apparente
1985-86	20 509	3 525	2 189	-534	22 380
1986-87	15 999	2 793	662	-1 135	19 265
1987-88	20 209	2 865	2 618	79	20 376
1988-89	23 146	2 479	2 481	2 653	20 492
1989-90	19 346	2 326	2 203	-732	20 244
1990-91	18 171	3 179	1 462	-21	19 910
1991-92	18 770	3 573	2 003	1 307	19 139
1992-93	13 935	2 990	1 311	-2 346	17 959
1993-94	17 143	5 370	1 795	1 395	19 324
1994-95	14 882	5 187	2 948	-1 696	18 757
1995-96	11 226	8 617	1 335	-168	18 677
1996-97	21 633	5 328	2 708	2 187	22 065
1997-98	18 533	7 465	1 919	-485	24 564
1998-99	21 768	7 582	2 257	724	26 370
1999-00	17 312	7 702	1 995	-1 849	24 867
2000-01	23 794	7 138	2 444	1 665	26 823
2001-02	16 943	8 830	2 255	-1 523	25 042

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

La croissance du déficit depuis l'adhésion à la CEE est due à l'augmentation de la consommation de fourrage résultant du développement de l'élevage intensif pour la viande.

L'utilisation du blé dans l'alimentation animale, qui a augmenté depuis la crise de l'ESB, et la croissance de la production de blé dur ont favorisé la consolidation des importations.

La superficie consacrée à la culture du blé est pratiquement restée la même ou n'a que légèrement augmenté depuis l'adhésion de l'Espagne à la CEE (8% entre 1985 et 2003) alors que la production a augmenté de 18%, bien qu'avec des fluctuations considérables. Les rendements montrent une tendance à la hausse malgré de fortes fluctuations dues aux effets de la sécheresse sur la culture en sec.

La croissance des échanges extérieurs a été très importante, spécialement en ce qui concerne les importations, qui ont dépassé les 6 millions de tonnes ; le volume des exportations a quant à lui été multiplié par quatre. La majeure partie des exportations ont concerné le blé dur.

Tableau 5.2 – Blé : séries historiques des superficies, rendements, productions, valeurs et du commerce extérieur

Année	Superficie (1000 ha)	Rendt (q/ha)	Production (1000 t)	Prix moyen reçu par les agriculteurs (€/100 kg)	Valeur (1) (1000 €)	Commerce extérieur (2) (tonnes)	
						Import.	Export.
1985	2 043,3	26,1	5 328,7	15,64	722 705	232 197	198 251
1986	2 112,3	20,8	4 395,3	17,19	773 154	883 735	242 612
1987	2 221,3	26,1	5 790,9	16,81	976 446	731 384	742 240
1988	2 338,8	27,8	6 532,6	16,36	1 051 561	710 068	332 585
1989	2 317,3	23,6	5 468,2	15,70	858 422	180 272	341 002
1990	2 006,6	23,8	4 773,6	15,46	737 905	716 432	551 459
1991	2 223,3	24,6	5 467,7	16,64	909 607	1 886 338	586 682
1992	2 243,2	19,4	4 357,5	16,12	702 392	1 392 930	846 104
1993	2 030,5	24,5	4 973,0	16,20	805 789	1 977 580	1 106 780
1994	1 969,7	21,8	4 302,3	15,76	677 980	2 246 600	1 183 245
1995	2 126,5	14,8	3 138,7	16,98	533 096	3 146 126	864 192
1996	2 012,4	30,0	6 040,5	15,49	935 558	2 136 521	521 998
1997	2 078,7	22,5	4 676,6	15,43	721 786	3 172 031	392 826
1998	1 912,6	28,4	5 436,3	14,28	776 306	3 468 242	724 529
1999	2 455,4	21,5	5 281,3	13,79	728 144	3 538 540	600 224
2000	2 353,0	31,0	7 293,6	12,93	942 900	2 759 114	844 603
2001	2 177,0	23,0	5 007,7	14,88	745 145	4 207 822	1 299 652
2002	2 406,6	28,3	6 822,2	13,41	914 852	6 537 578	1 517 180
2003 (P)	2 218,0	28,4	6 290,1	13,80	868 034		

(1) Non compris la valeur des semences de sélectionneur.

(2) Y compris la farine en équivalent céréales; taux de conversion du blé en farine 0,75%, et taux de la semoule 0,72%.

(P) Provisoire.

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

La superficie en orge a fortement baissé, à savoir de 27% entre 1985 et 2003, tandis que la baisse de la production a été moins importante (18%). D'importantes fluctuations ont été enregistrées tant pour la production que pour les rendements.

Tableau 5.3 – Orge : séries historiques des superficies, rendements, productions, valeurs et du commerce extérieur

Année	Superficie (1000 ha)	Rendit (q/ha)	Production (1000 t)	Prix moyen reçu par les agriculteurs (€/100 kg)	Valeur (1) (1000 €)	Commerce extérieur (2)	
						(tonnes)	
						Import.	Export.
1985	4 245,6	25,2	10 698,3	13,2	1 401 218	1 971	953 407
1986	4 339,5	17,1	7 486,0	14,6	1 092 862	733 043	985 984
1987	4 396,6	22,3	9 894,3	13,6	1 339 428	97 335	286 559
1988	4 250,3	28,4	12 092,4	13,6	1 594 497	143 483	1 384 451
1989	4 305,2	21,8	9 428,7	13,6	1 286 355	8 895	1 660 546
1990	4 351,8	21,5	9 382,2	13,5	1 267 042	32 124	944 739
1991	4 412,8	21,0	9 270,1	13,6	1 265 275	106 349	613 650
1992	4 112,2	14,8	6 105,0	13,4	819 328	196 655	779 773
1993	3 540,9	27,4	9 700,8	13,3	1 286 164	74 921	383 062
1994	3 539,5	21,0	7 415,5	13,2	982 280	34 088	1 408 210
1995	3 555,9	14,2	5 046,6	14,9	751 594	1 242 185	269 203
1996	3 572,2	29,9	10 697,0	13,1	1 400 242	658 122	228 943
1997	3 682,3	23,2	8 549,8	13,3	1 140 241	412 044	270 489
1998	3 535,2	30,8	10 895,3	11,8	1 288 032	226 667	201 145
1999	3 120,0	23,9	7 459,5	12,1	901 663	218 707	618 032
2000	3 278,0	33,7	11 063,0	11,6	1 279 267	85 118	218 337
2001	2 992,1	20,9	6 249,1	12,7	790 516	823 382	217 888
2002	3 101,5	27,0	8 362,3	11,8	988 427	1 575 573	39 503
2003 (P)	3 089,0	28,2	8 698,4	12,2	1 056 856		

(1) Non compris la valeur des semences de sélectionneur.

(P) Provisoire.

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

Le commerce extérieur change beaucoup, mais ces dernières années le volume des exportations d'orge a sensiblement diminué par rapport à 1985 tandis que les importations ont augmenté, mais bien moins que les importations de blé et de maïs.

La superficie en maïs a diminué de moins de 10% entre 1985 et 2003, mais les rendements ont considérablement augmenté, à savoir de 40%, si bien que la production a augmenté de près de 30%.

Tableau 5.4 – Maïs : séries historiques des superficies, rendements, productions, valeurs et du commerce extérieur

Année	Superficie (1000 ha)	Rendt (q/ha)	Production (1000 t)	Prix moyen reçu par les agriculteurs (€/100 kg)	Valeur (1) (1000 €)	Commerce extérieur (2) (tonnes)	
						Import.	Export.
1985	526,2	64,9	3 413,8	15,74	539 048	3 857 830	1 669
1986	516,1	66,7	3 441,0	17,90	606 608	1 564 237	60 281
1987	532,7	66,8	3 559,3	16,59	593 926	941 807	458 205
1988	549,4	65,6	3 603,7	15,95	568 678	2 243 670	730 643
1989	490,3	68,6	3 361,2	15,54	522 202	1 378 278	456 770
1990	466,3	65,3	3 046,8	16,44	500 823	1 817 789	152 846
1991	484,8	66,7	3 233,3	16,48	532 840	1 680 772	285 424
1992	393,0	70,2	2 757,5	15,41	424 929	1 815 040	146 293
1993	264,5	61,7	1 632,9	17,12	279 501	2 401 345	130 164
1994	341,8	68,6	2 343,6	15,93	373 261	2 376 585	45 708
1995	357,5	72,5	2 590,4	16,65	431 251	3 141 440	118 320
1996	439,7	85,3	3 751,1	15,52	582 326	2 139 275	126 116
1997	487,2	91,4	4 453,7	14,04	625 284	2 547 990	179 770
1998	459,1	94,7	4 349,1	13,79	599 881	2 733 154	176 077
1999	394,9	94,5	3 731,0	14,08	525 389	3 045 421	98 817
2000	433,1	92,2	3 991,8	14,33	572 190	3 629 845	77 546
2001	512,5	97,2	4 981,9	13,64	679 531	2 829 648	166 244
2002	465,1	95,1	4 425,4	13,70	606 276	3 555 711	123 834
2003 (P)	476,2	91,1	4 338,7	14,79	641 694		

(1) Non compris la valeur des semences de sélectionneur.

(P) Provisoire.

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

Les importations de maïs sont restées constantes comparées aux chiffres de 1985. Elles ont diminué au cours de la deuxième moitié des années 80 mais montrent à nouveau une tendance à la hausse depuis la deuxième moitié des années 90 et en même temps la production a aussi augmenté.

La superficie en riz a considérablement augmenté depuis le milieu des années 90. Entre 1985 et 2003, le taux de croissance de la superficie a atteint 57% et les rendements ont également augmenté ce qui a fait que la production a doublé. Le commerce extérieur a connu un net boom et le flux important des exportations s'est consolidé depuis le milieu des années 90.

Tableau 5.5 – Riz : séries historiques des superficies, rendements, productions, valeurs et du commerce extérieur

Année	Superficie (1000 ha)	Rendt (q/ha)	Production (1000 t)	Prix moyen reçu par les agriculteurs (€/100 kg)	Valeur (1) (1000 €)	Commerce extérieur (2) (tonnes)	
						Import.	Export.
1985	74,6	62,0	462,3	22,57	105 562	23 327	105 361
1986	79,7	63,2	503,8	21,59	108 218	25 362	69 539
1987	78,2	63,1	493,3	24,66	115 244	80 119	157 393
1988	81,4	63,2	514,5	27,06	135 186	66 261	126 331
1989	59,9	58,4	349,6	27,23	95 203	119 366	186 310
1990	90,3	63,1	569,9	25,60	145 878	181 539	184 742
1991	93,7	62,1	581,8	25,42	147 875	78 201	210 768
1992	85,7	64,5	552,6	26,42	146 000	66 855	196 437
1993	47,9	66,3	317,8	32,05	101 842	140 508	161 974
1994	66,3	61,5	407,6	38,18	155 631	176 695	102 663
1995	54,5	69,9	329,5	35,92	118 345	193 473	175 429
1996	105,1	69,8	734,0	33,56	246 334	158 231	163 489
1997	113,6	68,3	775,6	31,37	243 328	90 859	260 549
1998	112,7	70,7	796,3	29,01	233 334	94 455	310 669
1999	110,5	74,0	817,3	27,70	226 397	97 721	309 631
2000	117,0	70,7	827,1	27,44	226 961	98 210	268 891
2001	115,6	75,8	876,1	27,90	244 432	91 385	259 586
2002	113,5	72,2	818,9	27,51	225 285	81 601	317 716
2003 (P)	117,5	72,8	855,0	27,48	234 954		

(1) Non compris la valeur des semences de sélectionneur.

(2) En équivalent transformé.

(P) Provisoire

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

5.2 – Commerce extérieur des céréales

Les importations de l'Espagne se composent essentiellement de blé et de maïs. Le blé vient des autres pays membres de l'UE, en particulier de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne, bien que des importations viennent aussi des anciens pays de l'URSS (Russie, Ukraine, Kazakhstan) et du blé à forte teneur en protéine du Canada. Le maïs vient de France ainsi que de pays tiers, suite à l'Accord UE-USA ratifié par l'OMC permettant à l'Espagne d'importer 2 millions de tonnes de maïs et 300 000 tonnes de sorgho par an à des conditions préférentielles de pays tiers. Les exportations consistent essentiellement en blé dur ou en semoule et certains produits dérivés du maïs.

Le commerce avec les autres pays européens est effectué via des intermédiaires nationaux situés dans le pays d'origine ou de destination alors que le commerce avec les pays tiers est effectué via la participation des principaux grossistes mondiaux.

Au sein de l'UE, la France et le Royaume-Uni sont devenus les "principaux partenaires céréaliers" de l'Espagne. Ces deux pays poursuivent une stratégie commerciale constante dans laquelle leurs organismes nationaux, ONIC et HGCA, jouent un rôle important.

Tableau 5.6 – Blé : commerce extérieur espagnol, par pays (tonnes)

Pays	Importations			Exportations		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Total	2 729 078	4 157 107	6 475 891	464 872	883 446	1 216 929
PAYS EUROPÉEN						
Allemagne	57 614	366 006	246 582	24 223	68 882	79 741
Autriche		24	24			
Belgique & Luxembourg	4 373	174	1	6 154	12 155	37 239
Danemark	2	31 979	13 197			
France	1 355 273	1 439 439	837 667	127 568	214 138	241 219
Grèce		8 325	94 870	3 911	639	786
Irlande	7					
Italie	630	3 281	6 766	146 538	372 934	234 902
Pays-Bas	74	6	3 003	12 688	21 231	17 086
Portugal	90 027	172 541	210 556	67 322	82 517	83 450
Royaume Uni	902 929	545 635	489 857	10 602	16 570	25 857
Suède	3 885	118 641	51 187	2 075	8 883	6 019
Hongrie			537			
Lettonie			11 068			
Lituanie			36 263			
Pologne			24 875	24	618	823
Union européenne	2 414 813	2 686 051	2 026 452	401 105	798 567	727 122
Bulgarie		4 143	445 939			
Roumanie		18 679	70 157		24	19
Turquie	26 140					15 846
PAYS TIERS						
Argentine	1 915	503	45 424		19	46
Australie						
Canada	179 555	187 419	76 859			
États-Unis	99 817	455 581	354 371			
Norvège					8 630	4 707
Suisse				14 191	1 233	1 575

Source : Statistiques du commerce extérieur espagnol. Département des douanes et taxes spéciales.

Le commerce extérieur du blé a connu une forte croissance depuis l'adhésion de l'Espagne à la CEE, mais les importations ont encore plus fortement augmenté que

les exportations. La balance commerciale continue à rester négative. Autres caractéristiques importantes :

- Les importations de blé se composent de trois catégories principales: le blé à forte teneur en protéines (importé surtout du Canada et d'Allemagne), le blé tendre (importé surtout de France et dans une moindre mesure du Royaume-Uni) et le blé pour l'alimentation des bovins (Royaume-Uni, France et pays tiers).
- Les importations en provenance de l'Union européenne sont restées assez stables, entre 2 et 3 millions de tonnes.
- Au sein de l'Union européenne, la France est le principal fournisseur, suivie du Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, de l'Allemagne. Les deux premiers pays sont devenus des fournisseurs indispensables du marché espagnol.
- L'Italie est le seul pays avec lequel existe un excédent commercial relativement stable.
- À l'exception du blé à forte teneur en protéines, les achats aux pays tiers sont irréguliers n'ayant lieu que lorsqu'ils sont nécessaires pour compenser l'insuffisance de la récolte en Espagne ou des importations en provenance de l'UE. Les USA et le Canada sont les fournisseurs les plus stables, mais des achats peuvent être faits dans différents autres pays en fonction des opportunités commerciales, comme cela a été le cas pendant plusieurs années avec la Russie et l'Ukraine.
- La hausse des exportations reflète le rôle grandissant des opérateurs espagnols sur le marché international, en particulier dans l'UE.
- Les exportations se composent essentiellement de blé dur et de semoule. Le commerce extérieur pour la farine est limité.

Pour ce qui est de l'orge, le commerce extérieur est plus limité et est aussi principalement concentré dans l'UE. Ceci s'explique par les déficits des autres céréales sur les marchés mondiaux.

Les importations de maïs sont élevées et indispensables pour le développement du bétail à viande en Espagne. Actuellement, la France est le principal fournisseur, suivie par l'Argentine et le Brésil. L'élevage intensif en Espagne et la production de céréales en France forment déjà presque un système de production en soi et l'Espagne est devenue un des clients essentiels de la France.

Tableau 5.7 – Maïs : commerce extérieur espagnol, par pays (tonnes)

Pays	Importations			Exportations		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002
MONDE	3 629 845	2 829 648	3 555 711	77 546	166 244	123 834
PAYS EUROPÉENS						
Allemagne	190	12 794	569	41	115	210
Autriche	1 268	1 138	8	2 194		
Belgique & Luxembourg	16	16	18		2 947	142
Danemark			27			1 503
Finlande			27			
France	1 878 897	1 395 750	2 186 460	6 095	3 976	3 330
Grèce	31		51 273	365	409	357
Irlande						11 397
Italie	19 210	2 025	4 154	697	1 537	2 095
Pays-Bas	305	1 046	1 050	60	22	3 922
Portugal	29 678	4 085	17 756	59 401	156 531	92 324
Royaume-Uni	230	271	2 912	34	4	7 820
Suède		273		1	3	1
Chypre						6
Slovaquie			8		10	
Hongrie	197 052	202	207 773		91	
Pologne				8 287		10
UE	2 126 877	1 417 599	2 472 032	77 176	165 646	123 117
Bulgarie	9 407	–	–	–	–	–
Roumanie	34 737	–	–	–	–	–
Turquie	483	1 341	2 194	–	1	1
PAYS TIERS						
Argentine	1 433 303	560 261	718 018	–	–	–
Bésil	18	774 027	290 560	–	–	–
Canada	56	61	127	–	–	–
États-Unis	22 278	6 801	5 579	–	–	1
Japon	–	–	–	–	114	39
Suisse	–	–	–	–	4	1

Source : Statistiques du commerce extérieur espagnol. Département des douanes et taxes spéciales.

5.3 – Consommation de céréales

D'après le Livre Blanc sur l'agriculture et le développement rural, la consommation moyenne de céréales montre les caractéristiques suivantes :

- La consommation humaine tourne autour de 4,2 millions de tonnes, dont 3,7 millions de tonnes de blé tendre pour la farine et 450 000 tonnes de blé dur pour la semoule.
- La consommation d'orge pour les malts et les utilisations industrielles s'élève à environ 2,2 millions de tonnes.

- 1,2 millions de tonnes sont pour les semences.
- Environ 13 millions de tonnes de céréales sont destinés au fourrage pour les bovins.

Les principales composantes de la consommation de céréales sont le fourrage pour les animaux et les produits de minoterie pour la consommation humaine, à savoir la farine, la semoule et les malts. La consommation humaine se fait aussi sous d'autres formes (les céréales du petit-déjeuner, l'isoglucose dans le cas du maïs, etc.) et il existe plusieurs utilisations industrielles sans oublier qu'une certaine quantité est aussi maintenant utilisée pour la production d'énergie. Pour compléter le tableau, il faut aussi y ajouter le riz dont le gros de la production est destiné à la consommation humaine. Toutes ces formes de consommation sont des consommations intermédiaires et ainsi ce sont les marchés des produits finis de la viande et autres produits agricoles, des pâtes, du pain, des produits de la boulangerie et de la bière qui déterminent les conditions du marché des céréales.

5.3.1 - Demande de fourrage

La production totale de fourrage s'élève à près de 20 millions de tonnes, dont plus de 40% vont aux porcs, 26% aux bovins et 23% à la volaille. La demande de fourrage dépend directement du développement et de l'organisation de l'élevage d'une part et de la demande d'aliments pour animaux de compagnie de l'autre. Le nombre d'élevages augmente en général et notamment celui des élevages d'engraissement ce qui a pour conséquence de renforcer le complexe formé par le secteur de la viande et du fourrage dans différentes Communautés autonomes d'Espagne.

Tableau 5.8 – Consommation d'aliments composés en Espagne (tonnes), à l'exclusion des prémélanges

	1999	2000	2001	2002	2003 (*)
Porcs	6 785 411	7 730 660	7 732 860	8 137 137	8 235 000
Bovins	4 380 203	5 026 286	4 748 230	5 246 130	5 050 000
Ovins, caprins, équins et autres	1 164 358	1 417 671	709 441	809 658	845 000
Lapins			790 000	790 000	760 000
Volaille	3 794 304	4 015 685	4 388 186	4 559 170	4 425 000
Poissons, animaux marins	99 923	90 417	117 786	105 717	110 000
Sous-total pour les animaux de ferme	16 224 199	18 280 719	18 486 503	19 647 812	19 425 000
Sous-total pour les animaux de compagnie	289 513	433 116	449 591	128 279	421 416
TOTAL FOURRAGE	16 513 712	18 713 835	18 936 094	19 776 091	19 846 416

(*) Estimations.

Source : Statistiques du marché. Confédération espagnole des fabricants d'aliments pour animaux (CESFAC). Basé sur les données du Secrétariat général technique du ministère de l'Agriculture, 2003.

La consommation des aliments destinés aux porcs et aux bovins a augmenté ces dernières années tandis que la consommation des aliments pour volaille a diminué.

Tableau 5.9 – Part de fourrage par espèce animale (%)

	1999	2000	2001	2002	2003(*)
Porcs	41,82	42,29	41,83	41,41	42,39
Bovins	27,00	27,50	25,68	26,70	26,00
Ovins, caprins, équins et autres	7,18	7,76	3,84	4,12	4,35
Lapins	0,00	0,00	4,27	4,02	3,91
Volaille	23,39	21,97	23,74	23,20	22,78
Poissons, animaux marins	0,62	0,49	0,64	0,54	0,57
Total, animaux de ferme	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

(*) Estimations.

Source : Fédération européenne des fabricants d'aliments composés pour animaux (FEFAC) et CESFAC, 2003.

La demande de fourrage est conditionnée par le développement de l'élevage dont les principales caractéristiques ces dernières années ont été les suivantes :

- Augmentation du cheptel bovin de 27% entre 1991 et 2001 due à:
 - une augmentation du nombre de vaches mères qui ont besoin de fourrage pour compléter le pacage ;
 - l'engraissement d'une partie ou de tous les veaux nés dans les fermes d'élevage de vaches mères ;
 - une augmentation importante du nombre d'animaux de moins de 12 mois: 42% entre 1991 et 2001, la plupart de ces animaux étant destinée à l'engraissement intensif qui fournit la part la plus importante de viande pour la consommation.
- Augmentation du cheptel porcin de 39% entre 1991 et 2001 et consolidation du système d'intégration verticale, ce qui signifie notamment une augmentation de la part du marché captif.
- Augmentation également sensible du nombre de poulets pour l'engraissement.
- Baisse de 12% de la production d'œufs au cours des années 90.
- Croissance significative des élevages intensifs dans des zones à faible densité de population situées à l'intérieur du pays ouvrant de nouvelles possibilités de développement.

Entre 60% et 65% du marché des fourrages font partie d'un "marché captif" et consistent en des fourrages destinés à des élevages intégrés². Les aliments pour animaux de compagnie représentent moins de 1% du total bien qu'il s'agisse d'un secteur offrant plus de marge pour les fabricants.

5.3.2 – Consommation des produits dérivés de la farine et de la semoule: pâtes, pain et produits de boulangerie

La consommation de farine et de semoule est directement liée à la consommation des produits dérivés de la farine et de la semoule comme les pâtes et le pain, les produits de la boulangerie, de la biscuiterie et de la pâtisserie. Tant la consommation directe que celle dans le reste de l'industrie agro-alimentaire est limitée. Certaines farines sont aussi utilisées dans l'industrie non-alimentaire.

La production de farine de blé n'a cessé de croître durant la deuxième moitié des années 90 pour atteindre 2,9 millions de tonnes en 2002 (INE - Institut national espagnol de statistique), ce qui correspond à une augmentation d'environ 20%.

Plus de 90% du volume total de pain consommé le sont sous forme de pain frais, toutefois, la consommation de pain frais n'a cessé de diminuer depuis le début des années 80 jusqu'en 1992-1993 passant de 65 kg par personne par an à moins de 55 kg. Depuis lors, la consommation a quelque peu repris pour arriver à 57 kg par personne en 2003³. Il faut également noter que la consommation de pain de qualité a augmenté tout au long de cette période et que l'offre s'est diversifiée. Un point très important est la hausse de la consommation de pain congelé qui change l'organisation de la chaîne de production.

La consommation de produits de la biscuiterie, de la boulangerie et de la pâtisserie ainsi que des pâtes est beaucoup plus faible que celle du pain mais suit une dynamique très similaire :

- La consommation totale de produits de biscuiterie, boulangerie et pâtisserie s'élève actuellement à plus de 561 millions de kg. Elle avait légèrement baissé mais a repris avec l'arrivée sur le marché de nouvelles variétés.
- La consommation de pâtes s'élève à 183 millions de kg avec des fluctuations annuelles. Elle a été également influencée par l'arrivée de nouvelles variétés et de nouveaux concurrents.
- Tous ces produits sont surtout consommés à la maison, bien que la consommation de pâtes dans les établissements de restauration et les institutions soit assez élevée (presque 16,5%). La part de pain non emballé consommé à la maison s'élève à 83%.

² Dans le secteur de l'élevage intégré, l'entreprise intégrante, habituellement le producteur de fourrage, est aussi le propriétaire du bétail et établit un contrat de service avec l'agriculteur intégré qui s'engage en fait à fournir le travail et les installations.

³ D'après les producteurs, ceci est dû à l'immigration.

5.4 – Production de céréales en Espagne

5.4.1 - Superficies et production de céréales en Espagne

La superficie consacrée aux céréales a diminué de près de 1 200 000 hectares pendant la période étudiée, une diminution de plus de 11% par rapport à 1985. Pendant la même période, la superficie des terres non occupées et laissées en jachères a baissé de 1 380 000 ha.

Tableau 5.10 – Céréales : superficie, production et valeur, séries historiques

Année	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Valeur (1000 €)
1985	7 591	20 972	3 014 635
1986	7 708	16 520	2 694 674
1987	7 881	20 698	3 156 942
1988	7 887	23 825	3 488 629
1989	7 909	19 700	2 885 387
1990	7 553	18 764	2 764 710
1991	7 813	19 467	2 954 942
1992	7 405	14 498	2 177 569
1993	6 456	17 474	2 568 876
1994	6 490	15 240	2 283 714
1995	6 694	11 571	1 906 501
1996	6 767	22 378	3 148 029
1997	6 990	19 341	2 853 059
1998	6 632	22 574	3 038 056
1999	6 698	18 142	2 485 731
2000	6 807	24 567	3 184 137
2001	6 428	18 055	2 575 447
2002	6 729	21 683	2 894 872

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

L'orge (près de 40%), le blé (plus de 30%) et le maïs (20%) constituent l'essentiel de la production céréalière espagnole. Comparée aux chiffres enregistrés en Espagne lors de son adhésion à la CEE, la part du blé a augmenté de 3 points de pourcentage, celle de l'orge a baissé de 10 points, le maïs a augmenté de 3 points et le riz de 1 point et le reste a diminué. La diminution de la production d'orge a concerné essentiellement l'orge à 6 rangs tandis que la variété à 2 rangs est restée stable.

Tableau 5.11 – Parts des céréales (%) (2002)

	Terres sèches	Superficie irriguée	Superficie totale	Production
Blé	38,87	20,29	35,77	31,46
Orge	49,87	27,26	46,09	38,57
Riz	0,00	10,09	1,69	3,78
Maïs	0,59	38,42	6,91	20,41
Autre	10,67	3,94	9,54	5,78

Source : Calcul de l'auteur d'après les données fournies par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

La surface en blé dur a considérablement augmenté à partir du début des années 90 au détriment du blé tendre de force, ce qui a eu des conséquences sur le commerce extérieur. Cette croissance a continué tout au long des années 90, avec pour résultat que la superficie a été multipliée par six depuis l'adhésion de l'Espagne à la CEE.

L'orge et le blé sont principalement cultivés en sec, ces deux cultures occupant près de 90% de la superficie cultivée en sec et seulement 10% de la superficie est irriguée. Le maïs et le riz sont exclusivement cultivés sur des terres irriguées.

Les rendements du blé, de l'orge et de l'avoine diffèrent fortement suivant si la culture se fait en sec ou sur des terres irriguées.

Tableau 5.12 – Céréales : récapitulation des superficies, rendements et productions en Espagne, 2002

Cultures	Superficie (ha)			Rendement (kg/ha)		Production (tonnes)	
	Sec	Irrigué	Total	Sec	Irrigué	Grain	Paille
CÉRÉALES D'HIVER							
Total blé	2 178 325	228 318	2 406 643	2 677	4 344	6 822 160	3 455 667
Total orge	2 794 859	306 665	3 101 524	2 528	4 228	8 362 328	4 691 444
Avoine	422 441	32 744	455 185	1 853	2 990	880 705	514 401
Autre	168 127	6 923	175 050	9 990	13 143	337 020	211 965
CÉRÉALES DE PRINTEMPS							
Riz paddy	2	113 466	113 468	3 200	7 217	818 920	–
Total maïs	32 938	432 196	465 134	4 093	9 927	4 425 373	–
Autre	7 274	4 703	11 977	6 559	14 373	36 209	–
TOTAL CÉRÉALES							
	5 603 966	1 125 015	6 728 981	–	–	21 682 715	8 873 477

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

La surface irriguée s'élève à environ 17% de la surface totale et représente 35% de la production (2002). La part de la surface irriguée pour toutes les céréales a augmenté de 4 points depuis l'adhésion de l'Espagne à la CEE suite à une

diminution des terres cultivées en sec en chiffres absolus et à une légère augmentation des terres irriguées.

5.4.2 – Répartition géographique de la production de céréales

Notre analyse va porter maintenant plus précisément sur les régions géographiques pour les espèces de céréales les plus importantes.

La superficie en blé est concentrée dans cinq Communautés autonomes, représentant 88% de la surface cultivée (84% des terres irriguées) et 84% de la production (chiffres de 2002). Des rendements en sec supérieurs, plus de 3 500 kg/ha, sont obtenus au Pays Basque, en Navarre, dans La Rioja, en Catalogne, dans le Nord de l'Aragon et de Castille et León ainsi que dans la vallée du Guadalquivir en Andalousie; ces régions constitueront probablement les principales régions de culture du blé à l'avenir. D'autre part, les rendements sont bas dans plusieurs régions ou de grandes surfaces sont consacrées au blé: la majeure partie de la Castille-La Manche, le Sud de la Castille et León et le Sud de l'Aragon; là, les perspectives de la culture semblent être plutôt problématiques compte tenu des changements au niveau de la PAC.

Tableau 5.13 – Blé : superficie, rendement et production – analyse par province, 2002

Communautés autonomes	Superficie (ha)			Rendement (kg/ha)		Céréales production (tonnes)	Paille récoltée (tonnes)
	Sec	Irrigué	Total	Sec	Irrigué		
PAYS BASQUE	27 460		27 460	5 900		162 012	135 000
NAVARRRE	69 697	8 615	78 312	3 845	4 398	305 876	155 996
LA RIOJA	29 732	4 973	34 705	4 252	5 000	151 285	127 075
ARAGÓN	285 307	42 286	327 593	979	3 982	447 704	158 860
CATALOGNE	62 723	14 410	77 133	3 916	4 725	313 682	193 728
CASTILLE et LEÓN	681 501	53 485	734 986	2 860	4 448	2 186 814	1 205 041
MADRID	24 676	1 360	26 036	2 700	4 500	72 745	87 294
CASTILLE–LA MANCHE	284 938	41 873	326 811	2 216	4 675	827 185	502 954
ESTRÉMADURE	149 010	5 700	154 710	3 716	3 883	575 830	172 749
ANDALOUSIE	529 011	49 580	578 591	2 775	4 285	1 680 535	643 515
RESTE	34 270	6 036	40 306			98 492	73 455
ESPAGNE	2 178 325	228 318	2 406 643			6 822 160	3 455 667

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

En ce qui concerne la campagne 2002, la superficie consacrée au blé dur représentait 38% de la surface totale en blé et sa production 31%. Les rendements étaient un peu plus bas.

La superficie consacrée au blé dur est concentrée en Andalousie avec plus de 55% et en Aragon (25%), suivie assez loin par l'Estrémadure et la Castille-La Manche. Le gros de la production vient d'Andalousie (70%).

Les terres sèches fraîches d'Andalousie étaient la principale région de production de blé tendre de force approvisionnant le marché de la farine espagnol et durant les premières années après l'adhésion de l'Espagne à la CEE leurs exportations vers les autres marchés européens ont augmenté. Le développement du blé dur a été lié à la subvention différentielle et ceci a eu lieu au détriment du blé tendre de force, avec pour résultat que la plupart du blé tendre doit être maintenant importé. Un changement au niveau de cette subvention signifierait probablement un retour à la culture de blé de force.

Tableau 5.14 – Blé : analyse par province de la superficie et de la production suivant la dureté des grains, 2002

Communautés autonomes	Blé dur		Blé tendre et moyen	
	Superficie (hectares)	Production (tonnes)	Superficie (hectares)	Production (tonnes)
PAYS BASQUE			27 460	162 012
NAVARRRE	14 145	9 403	64 167	296 473
LA RIOJA	179	801	34 526	150 484
ARAGÓN	232 256	212 549	95 337	235 155
CATALOGNE	70	291	77 063	313 391
CASTILLE ET LEÓN	17 361	36 556	717 625	2 150 258
CASTILLE-LA MANCHE	46 848	82 575	279 963	744 610
EXSTRÉMADURE	96 800	321 503	57 910	254 327
ANDALOUSIE	516 900	1 486 933	61 691	193 602
RESTE	1 625	2 584	64 717	168 653
ESPAGNE	926 184	2 153 195	1 480 459	4 668 965

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

L'orge est concentré dans deux Communautés autonomes, à savoir la Castille et León et la Castille-La Manche ; ensemble, elles représentent 70% de la superficie et de la production. La répartition en ce qui concerne le rendement est assez similaire à celle du blé.

Tableau 5.15 – Orge : superficie et production - analyse par province suivant la dureté des grains, 2002

Communautés autonomes	Superficie (hectares)			Rendement (kg/ha)		Céréales production (tonnes)	Paille récoltée (tonnes)
	Sec	Irrigué	Total	Sec	Irrigué		
PAYS BASQUE	13 529		13 529	5 650		76 439	70 000
NAVARRRE	94 879	6 510	101 389	2 751	3 610	284 513	142 265
LA RIOJA	16 158	3 560	19 718	2 395	4 600	55 074	41 306
ARAGÓN	320 686	50 423	371 109	2 269	3 343	896 084	272 479
CATALOGNE	175 331	17 853	193 184	3 493	5 271	706 477	389 272
CASTILLE ET LEÓN	1 185 793	99 114	1 284 907	2 256	4 120	3 083 857	1 763 132
CASTILLE-LA MANCHE	759 808	104 549	864 357	2 931	4 813	2 730 315	1 643 753
ESTRÉMADURE	46 100	2 900	49 000	3 190	3 793	158 047	79 024
ANDALOUSIE	82 084	10 759	92 843	1 575	3 276	164 531	82 873
RESTE	100 491	10 997	111 488	13 873	15 494	206 991	207 340
ESPAGNE	2 794 859	306 665	3 101 524			8 362 328	4 691 444

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

Le riz est cultivé dans cinq communautés autonomes : Andalousie (35%), Estrémadure (23%), Catalogne (19%), Communauté valencienne (13%) et Aragon (9%). Dans toutes ces régions, les terres ont une grande valeur écologique et toutes reçoivent des aides agro-environnementales. L'agriculture se développe dans les régions émergentes que sont l'Andalousie et l'Estrémadure où les structures agricoles sont mieux; la variété à grains longs est cultivée dans ces régions.

Tableau 5.16 – Maïs : superficie et production – analyse par province suivant la dureté des grains, 2002

Communautés autonomes	Superficie (hectares)			Rendement (kg/ha)		Production (tonnes)
	Sec	Irrigué	Total	Sec	Irrigué	
GALLICE	24 715	235	24 950	3 838	5 500	96 160
NAVARRRE	249	11 676	11 925	4 425	8 361	98 725
ARAGON	51	78 707	78 758	3 785	8 471	666 957
CATALOGNE	4 614	37 608	42 222	6 129	10 367	418 172
CASTILLE ET LEON	462	126 396	126 858	4 987	9 337	1 182 446
MADRID	13	9 414	9 427	3 500	11 500	108 307
CASTILLE-LA MANCHE	83	48 013	48 096	3 562	12 234	587 708
ESTRÉMADURE		67 000	67 000		9 715	650 900
ANDALOUSIE	614	50 060	50 674	3 583	11 700	587 896
RESTE	2 137	3 087	5 224			28 102
ESPAGNE	32 938	432 196	465 134			4 425 373

Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

La superficie en maïs est concentrée dans 6 communautés autonomes : Castille et León, Aragon, Estrémadure, Andalousie, Castille-La Manche et Catalogne, qui ensemble représentent 94% de la superficie et 92% de la production.

Le principal changement, qui a eu lieu depuis l'adhésion à la CEE, a été la forte expansion de l'activité agricole en Castille et León où la superficie est passée de moins de 5% à presque 30%. Ce développement est lié à l'expansion de l'élevage dans la région et cette tendance devrait continuer en raison de la diminution de la surface consacrée aux betteraves suite aux nouvelles orientations attendues dans le cadre de l'OMC.

5.4.3 – Caractéristiques des exploitations agricoles

D'après le recensement agricole de 1999, il existe en Espagne 434 720 exploitations céréalières représentant 26% des exploitations avec une superficie agricole utilisée (SAU)⁴. Pour 82% de ces exploitations céréalières toute la culture se fait en sec et 136 834 exploitations ont au moins une partie irriguée. Les exploitations céréalières représentent en tout une superficie de près de 7 millions d'hectares dont moins de 1 million sont irrigués.

Tableau 5.17 – Exploitations céréalières d'après la méthode de production

Taille SAU (ha)	Total		Sec		Irrigué	
	Fermes	ha	Fermes	ha	Fermes	ha
Exploitations avec terre	434 720	6 999 423	354 918	6 006 859	136 834	992 564
> 0,1 à < 0,2	2 513	160	1 708	102	833	57
> 0,2 à < 0,5	11 782	1 618	7 497	884	4 586	735
> 0,5 à < 1	20 673	5 857	12 973	3 147	8 570	2 710
> 1 à < 2	35 328	20 218	23 831	12 066	13 388	8 152
> 2 à < 3	27 445	27 039	19 819	17 391	9 130	9 648
> 3 à < 4	22 754	31 757	17 033	20 742	7 078	11 014
> 4 à < 5	19 256	35 121	14 739	23 290	5 763	11 831
> 5 à < 10	66 856	194 682	53 453	135 840	18 909	58 841
> 10 à < 20	70 735	430 636	59 092	317 974	20 980	112 662
> 20 à < 30	37 524	426 782	32 806	338 172	11 536	88 610
> 30 à < 50	39 980	762 489	36 383	641 817	12 382	120 671
> 50 à < 70	21 492	628 681	20 132	549 036	6 553	79 646
> 70 à < 100	18 698	766 331	17 668	684 566	5 557	81 766
> 100 à < 150	16 114	936 861	15 377	848 079	4 587	88 781
> 150 à < 200	7 710	595 919	7 362	540 117	2 339	55 802
> 200 à < 300	6 861	664 625	6 533	600 243	1 978	64 382
> 300 à < 500	4 718	575 096	4 485	512 061	1 344	63 036
> 500 à < 1000	2 982	495 468	2 806	424 809	883	70 659
> 1000	1 299	400 083	1 221	336 522	438	63 561

Source: Recensement agricole 1999.

⁴ Le Livre Blanc sur l'agriculture et le développement rural (Ministère de l'Agriculture 2003) indique que 358 000 exploitations reçoivent des paiements compensatoires.

Le morcellement des exploitations agricoles est très important : 32% des exploitations ont moins de 5 hectares de SAU et ensemble possèdent moins de 2% de la surface totale. À l'autre extrême, plus de 9% des exploitations possèdent plus de 100 hectares et représentent 52% de la superficie totale. Près de 11% des exploitations ne pratiquant que la culture en sec ont plus de 100 hectares représentant 54% de la superficie et celles de plus de 500 hectares, qui est le seuil de rentabilité, vont devoir faire face à moyen terme à des règles plus sévères de l'OMC ; ces exploitations représentent environ 1% des exploitations et presque 13% de la surface totale.

Il existe 153 277 exploitations dont l'orientation technico-économique (OTEX) est "céréales, oléagineuses et légumineuses", 35% d'entre elles ont les céréales parmi leurs cultures. Cette structure est dans son ensemble aussi très insatisfaisante : 75% ont moins de 16 unités de dimension européenne (UDE), un chiffre pouvant être considéré comme un seuil pour arriver à un certain niveau de modernisation et de professionnalisme en ce qui concerne les activités agricoles; moins de 0,75% des exploitations ont plus de 40 UDE mais elles représentent 41% de la SAU.

Tableau 5.18 – Exploitations dans l'OTEX "céréales, oléagineuses et légumineuses"

UDE	Exploitations	SAU (ha)
Total	153 277	6 998 519
< 1	24 626	49 070
1 à < 2	17 373	91 712
2 à < 4	22 571	233 744
4 à < 6	14 874	248 632
6 à < 8	10 978	257 022
8 à < 12	15 628	518 865
12 à < 16	10 159	477 132
16 à < 40	25 849	2 208 275
40 à < 60	5 841	957 557
60 à < 100	3 351	835 821
> 100	2 027	1 120 688

Source : Recensement agricole 1999.

Ce morcellement explique pourquoi le degré de professionnalisme est aussi faible parmi les exploitations céréalières existantes. Pour les exploitations s'étant spécialisées dans cette OTEX, la situation est la suivante :

- Le volume moyen de travail est inférieur à la moitié d'une UTA (unité-travail-annuel) ce qui rend difficile tout professionnalisme.
- Seules les exploitations ayant une dimension économique de plus de 40 UDE ont plus d'une UTA et ceci est le cas pour 0,75% des exploitations et 41% de la superficie.

- Le vieillissement est important : moins de 45% des propriétaires d'exploitations ont moins de 45 ans et 30% ont plus de 60 ans. Le vieillissement est plus faible dans le cas des plus grandes exploitations.
- Le temps consacré par le propriétaire à l'exploitation est très faible : presque 62% des propriétaires d'exploitations agricoles y consacrent moins de 25% de leur temps et moins de 20% des agriculteurs y consacrent plus de 75%. Le scénario change totalement avec les exploitations de plus de 12 UDE, où le temps consacré augmente de façon sensible.

En réaction à cette situation qui affecte la plupart des exploitations, les tâches agricoles, et même la gestion de l'exploitation, sont très souvent externalisées, cette tendance touchant les exploitations de toutes les tailles à l'exception des plus grandes. En fait, en Espagne, la concentration de la gestion est plus importante que la concentration des exploitations. Cette tendance n'est visible dans aucune statistique disponible et n'est pas bien définie, mais elle a donné naissance à un réseau de sociétés de services agricoles qui fait preuve d'un haut niveau d'efficacité ; dans certains cas, les coopératives assurent ces services en développant des sections spécialisées pour les cultures arables.

Un indicateur de cette tendance est le nombre d'exploitations agricoles utilisant les machines d'autres sociétés : 37% de toutes les exploitations avec une SAU utilisent des tracteurs qui ne leur appartiennent pas et 60% des exploitations céréalières utilisent des moissonneuses qui ne sont pas les leurs.

5.4.4 - Caractéristiques des systèmes de culture des céréales en Espagne

Dans les exploitations céréalières, la main-d'œuvre est essentiellement familiale bien que le nombre de la main-d'œuvre salariée augmente dans les plus grandes exploitations.

La mécanisation des exploitations est satisfaisante, mais le parc de tracteurs est très vieux ; afin de remédier à ce problème, le gouvernement a adopté plusieurs plans de renouvellement qui prévoient de racheter les anciens tracteurs lors de leur remplacement.

La culture en sec de céréales dans les régions les plus arides, qui représentent la moitié de la superficie en céréales en hiver, a un coût de production élevé dû à des rendements faibles lequel ne pourrait être amélioré que par des économies d'échelle et des mesures visant à réduire les frais d'achat des intrants et à adapter les techniques agricoles. Toutefois, il est très difficile de développer de telles stratégies en raison du morcellement des exploitations et du manque d'organisation, facteurs qui sont étroitement liés. D'après les résultats d'études réalisées par le ministère de l'Agriculture en 2003, le coût par tonne est deux fois plus élevé dans les régions du Sud que dans celles du Nord de l'Espagne.

La majorité des caractéristiques de la culture des céréales est liée aux points analysés ci-avant. Nous allons maintenant souligner les plus importantes d'entre elles et voir lesquelles auront le plus d'influence à l'avenir.

Facteurs résultant des conditions agro-climatiques :

- Les très fortes variations de rendement dans l'agriculture en sec, qui sont liées aux longues périodes répétées de sécheresse, engendrent un haut niveau d'incertitude. Afin de trouver une solution à ce problème, le gouvernement espagnol a lancé en 1980 une police d'assurance agricole en général très appréciée ; la culture en sec des céréales est depuis un des secteurs agricoles les mieux assurés avec pour résultat qu'il a atteint maintenant le niveau maximal d'assurance possible.
- Les variations agro-climatiques sont la cause d'une grande incertitude qui freine l'utilisation d'intrants (engrais et semences certifiées) dans les régions où les risques sont les plus grands.
- L'utilisation de semences certifiées pour le blé tendre et l'orge est très limitée, environ 25% en tout, bien qu'elle ait doublé au cours de ces dix dernières années. Cela signifie que l'innovation et la pureté variétales sont faibles créant ainsi un problème de classification.
- La grande diversité climatique de l'ensemble de la Péninsule ibérique a favorisé le développement d'un grand nombre de variétés beaucoup plus que dans d'autres pays, ce qui signifie une richesse génétique mais ce qui complique aussi toute tentative d'homogénéisation des cultures et de leur qualité.
- Outre les rendements, la qualité varie aussi fortement en raison de l'apport irrégulier en eau dans les régions avec les rendements les plus faibles. Cette irrégularité donne des récoltes pas homogènes plus difficiles à commercialiser malgré le degré de protéine obtenu grâce à l'ensoleillement élevé.
- Dans le cas des cultures en sec, en particulier dans les régions à faibles rendements, les techniques de jachère sont assez souvent utilisées et sont essentielles pour préserver la fertilité du sol.
- L'érosion est le principal problème agro-climatique rencontré par la culture en sec des céréales ; un moyen de surmonter ce problème et en même temps de réduire la consommation de carburant et de mieux préserver le faible taux d'humidité de la plupart des sols, est de développer le non-travail du sol ou l'ensemencement direct, techniques qui se répandent rapidement, en particulier dans les exploitations de plus de 40 hectares de cultures arables.
- Les céréales cultivées sur terres irriguées, notamment le maïs, dans des régions avec de meilleurs rendements et qualités sont confrontées au problème de la restriction possible de l'utilisation de l'eau pour l'irrigation.
- En Espagne, plus de 60 000 hectares sont plantés de maïs génétiquement modifié (maïs Bt) résistant aux maladies, surtout dans la vallée de l'Ebre.

Facteurs résultant de la structure des exploitations :

- Le morcellement est à l'origine de la tendance grandissante à externaliser les travaux agricoles, y compris la gestion de l'exploitation ; cela peut à moyen terme aboutir à un fort accroissement du nombre des sociétés de services.
- La faible taille des exploitations rend difficile toute économie d'échelle, si bien qu'actuellement nombre de producteurs dans la moitié Sud du pays sont aux prises à des coûts très élevés ce qui rend très difficile de vivre de l'agriculture.
- Le faible niveau de professionnalisme rend difficile l'organisation du secteur, qui est moins bien organisé que dans les autres pays, ce qui est manifeste au niveau de la structure du réseau commercial.

5.5 – L'industrie de transformation des céréales***5.5.1 – Industrie de la minoterie : semoule et farines***

Fin 2003, il y avait 209 meuneries et semouleries réparties sur l'ensemble du territoire espagnol. Leur concentration est plus grande dans les régions de production (Castille-La Manche, Castille et León, vallée de l'Ebre) et près des ports utilisés pour les importations de céréales. Les capacités de l'industrie de la minoterie sont réparties comme suit : vallée de l'Ebre (33,01%), Andalousie (19,92%), Castille et León (19,27%) et Castille-La Manche (14,25%). Les meuneries en Andalousie et le long de la côte sont approvisionnées en blé importé.

La localisation de l'industrie est un élément clé pour l'avenir ; il faut s'attendre à ce qu'elle reste à proximité des ports d'entrée et des régions avec des rendements moyens supérieurs (Nord de la Castille et León, majeure partie de la vallée de l'Ebre, etc.) étant donné que les meuneries situées dans des régions à faibles rendements risquent de subir les conséquences d'une baisse de la production due au découplage des aides.

L'industrie de la farine a déjà fait l'objet depuis un certain temps d'une restructuration qui a abouti à une forte diminution du nombre d'entreprises: en 1990 on en comptait 500 et en 1995 plus que 310. Même maintenant, il existe encore une surcapacité importante au niveau de la meunerie, 60% d'après l'AFHSE (Association des fabricants de farine et de semoule d'Espagne), qui pèse sur le marché.

À l'heure actuelle, on observe un triple phénomène: la concentration des grandes et moyennes entreprises, la fermeture des petites entreprises ainsi que des moyennes entreprises situées dans des régions désavantagées et l'établissement de petites et moyennes entreprises qui ont trouvé une niche de marché. Les fermetures d'entreprises, souvent liées au passage à la retraite du propriétaire, vont encore

probablement continuer tout comme la concentration et la croissance des plus grandes entreprises.

En raison des faibles marges dans ce secteur et des coûts de logistique inhérents à cette activité, la concentration des entreprises continuera en plus de la concentration industrielle ce qui aboutira à un petit nombre de grands groupes avec plusieurs usines et à quelques petites firmes locales spécialisées dans la production destinée à des niches particulières (farines écologiques, qualités différenciées, etc.).

Il n'y a pas de capital étranger dans ce secteur et la plupart des entreprises sont de type familial et de petite ou moyenne taille. À l'exception d'un grand groupe, la plupart des entreprises sont dans l'ensemble sous-capitalisées et leur niveau d'investissement est très faible. La situation est variée : une grande entreprise leader qui possède plusieurs usines, quelques entreprises viables d'une certaine dimension et un large segment de petites entreprises qui à moyen terme ne devraient pas pouvoir survivre, à l'exception de celles ayant trouvé des niches spécifiques.

Le sous-secteur de la production de semoule regroupe neuf usines situées en Andalousie, en Catalogne et en Aragon, qui appartiennent à cinq entreprises différentes dont trois fabriquent aussi des pâtes. Les entreprises des deux dernières régions pourraient se ressentir de l'évolution dans le domaine de la production de blé dur en cas de découplage des aides. Les installations sont en général modernes et capitalisées.

5.5.2 – Industrie fourragère

Il existe, d'après l'INE, 808 entreprises de fourrage tandis que la CESFAC en estime le nombre à 1 000, comptant comme entreprises de fourrage toutes les exploitations produisant du fourrage. Cependant, malgré ce morcellement, ce secteur est plutôt concentré avec une entreprise leader dont la part s'élève à 25%, les dix premières représentant ensemble entre 50% et 60% et les firmes affiliées à la CESFAC, presque 300, qui représentent plus de 80%.

Mis à part les cas où il existe des niches de marché, les petites entreprises et celles sans élevage intégré ont des marges faibles et mènent une existence précaire ; leur avenir s'annonce en outre encore plus difficile vu que les conditions de travail sont devenues beaucoup plus rigoureuses suite à l'application au fourrage des nouvelles réglementations en matière de sécurité des aliments. Le processus de concentration devrait en conséquence encore s'accélérer dans ce sous-secteur.

Les entreprises plus grandes se concentrent sur la production de fourrage destiné à l'élevage intensif : porcs, volailles et bovins pour l'engraissement. Elles ont toutes un élevage intégré afin de rentabiliser le fourrage via la vente de la viande, mais l'intégration entre les sections élevage et production de fourrage au sein de leur structure n'est pas toujours bien adaptée. Vu l'importance de leurs relations avec les agriculteurs intégrés, elles ont développé un réseau important de services de conseil sur le terrain. Les conflits sont fréquents avec les éleveurs intégrés sur le montant des revenus de ces derniers, les rythmes de production, la qualité du fourrage, etc.

Il existe actuellement une vingtaine d'entreprises de fourrage qui utilisent le label certifié CESFAC pour leurs produits, c'est-à-dire presque 20% de la totalité de la production. Il s'agit là du volume certifié qui augmente rapidement.

Les principales régions de production de fourrage sont :

- Catalogne (30%) ;
- Castille et León (15%) ;
- Galicie (11%) ;
- Aragon (10%) ;
- le triangle formé par la Catalogne, Aragon et la Communauté valencienne représentant 45%.

La Confédération des coopératives agricoles espagnoles cite le chiffre de 170 coopératives fourragères, la plupart situées dans les Communautés autonomes d'Andalousie, de Catalogne, de Castille-La Manche, de Castille et León et de Galicie. Parmi elles se trouvent de grandes entreprises avec des éleveurs intégrés (entreprises associées ou non), d'autres plus petites qui n'incluent pas d'éleveurs et qui fournissent un marché d'élevages plus ou moins intégrés ainsi que d'autres qui ne produisent pas de fourrage mais qui se limitent à l'acheter à d'autres producteurs.

On peut dire qu'en général, il n'y a pas de lien entre les coopératives de fourrage et les producteurs de céréales, excepté dans le cas de certaines grandes coopératives du premier et du second degré qui ont intégré leurs sections fourrage et céréales. Ensemble, les coopératives fournissent 35% de la production totale de fourrage.

5.5.3 - Malteries

L'industrie du malt est très concentrée avec des entreprises d'une bonne taille situées près des régions de production. La plupart d'entre elles appartiennent à des fabricants de bières, bien que des coopératives de producteurs participent aussi à certaines parmi les plus grandes.

5.6 – Réseau commercial du secteur des céréales

La première étape du commerce des céréales est effectuée par les coopératives qui traitent environ un tiers du volume total et par les grossistes qui traitent deux tiers du volume. En fait, les industries n'achètent pour ainsi dire jamais directement aux agriculteurs.

Ce sont les grossistes qui gèrent la plus grande partie des capacités de stockage et, dans de nombreux cas, ce sont aussi eux qui fournissent les semences et d'autres intrants aux agriculteurs. Depuis le début des années 90, les plus grandes entreprises de gros ont également traité une partie des importations européennes de céréales.

Le nombre des grossistes en céréales est très élevé et est estimé à environ 2000 par plusieurs experts du secteur. Parmi les grossistes existe un grand nombre de très petites firmes qui agissent juste en tant qu'intermédiaires au niveau local et vendent leurs marchandises à des grossistes plus grands.

La situation est assez similaire en ce qui concerne les coopératives, un segment où les coopératives du premier degré collectent plutôt de petites quantités qu'elles vendent ou parfois seulement transmettent à des coopératives de second degré ou à des grossistes chargés de les vendre pour elles.

Le nombre de grossistes d'une certaine taille est assez limité, seulement 25-30 opérateurs, les deux grandes coopératives et de simples grossistes. Leurs caractéristiques, dont les principaux aspects seront décrits ci-après, diffèrent suivant leur statut juridique.

Il existe un grand nombre de coopératives du premier degré qui se chargent du commerce des céréales, mais pour beaucoup les céréales sont des produits secondaires. La Confédération des coopératives agricoles d'Espagne indique que 464 coopératives opèrent dans le secteur des cultures arables, leur part représentant un tiers du marché des céréales. Il y a aussi 12 coopératives de second degré qui traitent de grands volumes et sont très importantes sur le marché des céréales. Ces entreprises sont en principe situées dans les régions de production de céréales ; ce sont la Navarre et l'Estrémadure où les coopératives sont le plus actives pour ce qui est du commerce des céréales, avec 60%, ainsi qu'en Castille et León (40%).

Les coopératives de commerce de céréales n'ont qu'un faible lien avec celles de production de fourrage. Seulement quelques-unes d'entre elles ont une section assez importante concernant la fabrication du fourrage.

Un grand nombre de ces coopératives se trouvent dans le secteur des grossistes en céréales (sociétés de commerce) mais seulement 180 d'entre elles sont membres de

l'Association espagnole des négociants en céréales et oléagineux (ACCOE). Environ 40% d'entre elles peuvent être considérées de taille moyenne ou grande. Elles sont situées près des régions de production et de consommation.

Les négociants en céréales englobent aussi les grands importateurs qui sont de grandes sociétés multinationales qui opèrent sur les marchés internationaux. Ils opèrent sur les marchés des oléagineux et sont liés au sous-secteur des graisses. Leur part de blé tendre et dur est faible ; certains sont de grandes multinationales du secteur de l'élevage. Ce sont eux qui représentent la majeure partie des importations en provenance de pays tiers mais ils n'opèrent pas sur le marché national ou les marchés intra-européens.

Le réseau de commercialisation des céréales en Espagne présente d'importantes insuffisances ayant des répercussions sur l'organisation et l'efficacité du marché :

- Bien que la capacité de stockage soit suffisante pour les besoins du marché espagnol et pour le stockage des récoltes, il n'y a pas de segmentation des capacités de stockage qui permettrait d'identifier les différentes qualités.
- Dans la plupart des cas, le réseau commercial n'a pas de systèmes d'analyse de la qualité des céréales, ce qui renforce le manque de différenciation du marché et empêche les agriculteurs d'être payés en fonction de la qualité.
- L'organisation logistique est faible, ce qui a pour conséquence d'augmenter les frais et les effets de la hausse des prix du carburant.
- Les plus petites entreprises manquent de personnel qualifié (gestion, équipe de commerciaux).

La situation est différente dans les régions avec de meilleurs rendements et une production plus élevée où sont situées les meilleures entreprises.

Le marché des céréales produites en Espagne est conditionné tant par les caractéristiques des exploitations agricoles que par le réseau de commercialisation et est aux prises avec de gros problèmes :

- Le marché n'est pas bien organisé.
- Il y a deux marchés dans le courant de l'année : le marché, très désorganisé, deux mois après la récolte et le marché durant le reste de l'année où les grandes coopératives et les grossistes jouent un rôle important.
- Il n'y a pour ainsi dire pas d'identification de produit ou de contrats de fourniture à moyen terme.
- Il n'existe pas de système national de classification en fonction de la qualité.

Les caractéristiques du marché des produits importés sont assez différentes :

- Les importations en provenance de l'Union européenne sont effectuées par des opérateurs espagnols et européens, dans certains cas avec la participation des organisations interprofessionnelles des pays d'origine. Il s'agit de produits identifiés et homogénéisés avec un bonus pour les contrats à moyen terme. Les flux stables de la France et du Royaume-Uni se sont consolidés. Les prix sont habituellement plus élevés.
- Les importations de maïs de pays tiers sont effectuées par les plus grands grossistes sur les marchés internationaux. Les contrats d'achats et de fourniture sont conclus sur les marchés à terme où les fluctuations euro/dollar sont importantes.

5.7 – Organisation du secteur

Le secteur des céréales est organisé autour des trois organisations professionnelles agricoles de type horizontal et reconnues par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation : l'Association des jeunes agriculteurs (ASAJA), la Coordination des organisations des agriculteurs et éleveurs (COAG) et l'Union des petits agriculteurs (UPA). Chacune d'elle a un responsable pour ce secteur et offre une structure d'appui technique minimal. Cela étant, leur engagement dans ce secteur est rare et ponctuel et est habituellement lié aux changements survenant au niveau de l'OMC, les autres aspects ne suscitant que peu leur attention.

À l'heure actuelle, le principal point de controverse est l'application de la modulation des aides. Le point de vue des organisations agricoles sur le découplage des aides compensatoires a changé au cours des débats, organisations qui ont en définitive adopté une position clairement favorable.

Les trois organisations sont intégrées au sein de l'Organisation interprofessionnelle blé, farines et pain (INCERHPAN) mais leur participation est très limitée. Par exemple, elles ne contribuent pas aux frais de fonctionnement et n'ont pas participé à l'accord concernant le financement d'une campagne pour stimuler la consommation de pain. Ces trois mêmes organisations participent à des pourparlers en vue de créer une organisation interprofessionnelle des producteurs de fourrage.

Il existe aussi plusieurs organisations plus spécifiques soit au niveau de la production (producteurs de maïs) ou d'un système cultural (Association de l'agriculture de conservation).

L'organisation des entreprises aux autres étapes de la chaîne de production est plus facile.

- Les sociétés de commerce sont associées au sein de la Confédération des coopératives agricoles d'Espagne (CCAIE) qui a un comité pour le secteur des céréales et au sein de l'Association des négociants en céréales et oléagineux d'Espagne (ACCOE).
- L'industrie de première transformation est organisée en différentes associations d'après le produit : les fabricants de farine et de semoule, les fabricants de fourrage, les producteurs de malt, etc. Toutes font partie de la Fédération espagnole des industries alimentaires et des boissons (FIAB).
- Les industries de deuxième transformation ont leurs propres associations: les fabricants de pain traditionnel, les fabricants de pâte surgelée, etc.

Il n'y a pour l'instant qu'une seule organisation interprofessionnelle, INCERHPAN, qui essaye d'arriver à un accord pour financer une campagne pour promouvoir la consommation du pain. Une organisation interprofessionnelle pour le secteur du fourrage est en train de se mettre en place.

Il existe aussi une Association espagnole des experts céréaliers (AETC) qui traite des sujets concernant la qualité et l'amélioration de la culture et de l'industrie des céréales.

5.8 – Impact de la réforme de la PAC et perspectives

Les trois points qui auront un impact important sur le secteur des céréales sont les modifications au niveau de l'OMC, l'application des dispositions en matières de sécurité des aliments (traçabilité et normes d'hygiène) et les mesures agroenvironnementales.

Les conséquences des modifications au niveau de l'OMC sont doubles :

- Le gel du montant des aides compensatoires jusqu'en 2013 entraîne une diminution de la valeur de ces aides correspondant à l'inflation.
- Le découplage à 75% des aides compensatoires et l'application du paiement unique par exploitation.

Ces deux points sont importants en raison de la faiblesse des rendements en céréales cultivées en sec en Espagne qui entraîne des coûts unitaires élevés, la baisse des aides ayant alors pour effet de fragiliser encore cette activité. D'après les estimations du ministère de l'Agriculture dans le Livre blanc sur l'agriculture et le développement rural (2003), les coûts moyens pour la culture en sec du blé et de l'orge s'élevaient à environ 200 euros par tonne dans la plupart des régions, à l'exception du Nord de la Castille et Leon et des régions plus productives du Nord de la vallée de l'Ebre.

L'application des mesures de découplage peut aboutir à ce que les agriculteurs cessent leur activité dans les régions où les coûts de production (coûts opérationnels) sont supérieurs à la somme du montant des ventes plus les 25% de l'aide compensatoire, à moins que des mesures ne soient introduites pour réduire les coûts. Les régions où les rendements annuels moyens sont inférieurs à 1 200 - 1 500 kg/ha peuvent très bien se trouver dans une telle situation ; le ministère de l'Agriculture a identifié 42 de ces régions même si la plupart ont peu de superficies en céréales. Lorsque les rendements sont situés entre 1 500 et 3 000 kg/ha, des ajustements structurels et des modifications des systèmes de production agricole doivent se faire.

Afin d'évaluer les effets de la nouvelle situation, il est nécessaire de tenir compte de la situation structurelle des exploitations, c'est-à-dire essentiellement des effets combinés du morcellement élevé, du vieillissement et de la faible spécialisation, ainsi que des problèmes découlant du manque d'organisation professionnelle du secteur (faible présence des coopératives, peu de grandes coopératives de premier et de second degré, un réseau commercial pas particulièrement efficace et une faible activité des organisations interprofessionnelles).

L'adaptation aux nouvelles dispositions agroenvironnementales se fait remarquablement bien et l'application des bonnes pratiques agricoles est largement répandue. En général, les programmes agroenvironnementaux liés aux céréales connaissent un succès considérable. Cependant, l'application de la traçabilité est plus difficile en raison du manque d'organisation commerciale.

Du point de vue de l'environnement, le principal risque pour les terres sèches en Espagne, particulièrement dans le Sud, est l'érosion. Une Association de l'agriculture de conservation été créée en réaction à cette menace avec le soutien de l'École supérieure d'agronomie de Cordoue et de plusieurs centres de recherche, laquelle encourage le développement d'une agriculture de conservation. Ce système de production, en plus de limiter de façon significative l'érosion, permet d'obtenir une meilleure structure et humidité du sol et d'économiser 40% de carburant. Les techniques de non-travail ou de travail minimum du sol se répandent très vite dans les régions céréalières, malgré le fait que leur application exige un certain niveau d'investissement (dans un nouvel équipement), un plan de formation pour les agriculteurs et un assortiment minimal de cultures. Ce système va continuer à s'étendre dans les prochaines années.

Au cours de ces dernières années, le marché des services agricoles s'est développé pour la culture en sec des céréales via l'externalisation de diverses tâches et, de plus en plus souvent, de la gestion de l'exploitation. Les statistiques disponibles ne reflètent pas bien cette évolution qui dans une certaine mesure se passe au niveau de l'économie souterraine. Cette dynamique a généré un important réseau de sociétés de services agricoles qui prennent de plus en plus souvent soin des cultures, aboutissant ainsi à une concentration de la gestion qui permet de faire baisser beaucoup plus les coûts réels de production que ne le montrent les

statistiques. Différents types de sociétés de services jouent ce rôle : les sections cultures arables des coopératives céréalières qui offrent le partage de matériel géré par les coopératives, des sociétés offrant les services d'experts, du matériel agricole ou d'autres intrants, les agriculteurs travaillant et gérant les champs de son voisin, etc. Cette tendance va certainement encore aller en s'accéléralant suite aux nouvelles mesures, ce qui pourrait éviter l'abandon de l'agriculture dans des régions à faibles rendements vue la possibilité de réaliser ainsi des économies d'échelle.

Les cultures sur terres irriguées ne devraient pas rencontrer de problèmes particuliers liés à la réforme de la PAC. Toutefois, la modification prévue pour les betteraves va entraîner une augmentation de la culture des céréales sur les terres irriguées, notamment du maïs, tout comme on peut déjà l'observer en Castille et Leon.

La baisse de l'aide spécifique au blé dur aboutira à une augmentation de la superficie en blé tendre de force, surtout en Andalousie.



CIHEAM

Agri.Med

**Agriculture, pêche, alimentation
et développement rural durable
dans la région Méditerranéenne**



**Rapport annuel
2006**

Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

TABLE DES MATIÈRES

	page
AVANT-PROPOS	i
ABREVIATIONS ET SIGLES	xxi
PREFACE	xv
PARTIE I : La Méditerranée dans les négociations de l'OMC <i>(J.-M. Garcia Alvarez-Coque)</i>	1
CHAPITRE 1 : Les négociations commerciales multilatérales et leurs implications pour les pays méditerranéens	1
1.1 L'Accord sur l'agriculture et les pays méditerranéens	1
1.2 Groupes et positions	4
1.3 Points de controverse et état d'avancement	8
1.4 La réforme de la PAC et les négociations commerciales agricoles	18
1.5 Perspectives : l'avenir du système commercial multilatéral	23
1.6 Observations finales	27
Annexes	29
PARTIE II : La Méditerranée et la question céréalière. Géostratégie, échanges, perspectives	35
CHAPITRE 2 : L'approvisionnement céréaliier des pays méditerranéens : situations et perspectives <i>(M. Allaya & G. Rucheton)</i>	35
2.1 Consommations et demandes de céréales	36
2.2 Production de céréales en Méditerranée	39
2.3 Les échanges céréaliiers des pays méditerranéens	41
2.4 Perspectives	43
Tableaux annexes	47

	page
CHAPITRE 3 : Les politiques céréalières au Maroc (<i>A. Ait El Mekki</i>)	55
3.1 Introduction	55
3.2 Données structurelles de la filière céréalière au Maroc	56
3.3 Aperçu historique sur la politique céréalière des prix	65
3.4 Politique des prix et régime commercial actuels	68
3.5 Conclusions et recommandations : quelles politiques céréalières dans l'avenir ?	79
Tableaux annexes	81
CHAPITRE 4 : Les politiques céréalières en Algérie (<i>F. Chehat</i>)	87
4.1 Evolution de la consommation et de la demande	87
4.2 Les systèmes de cultures et de production céréalières	89
4.3 L'intégration des céréaliculteurs au marché	96
4.4 La restructuration des importations selon leurs origines	102
4.5 Conséquences pour l'Algérie des futures négociations de l'OMC sur l'accès au marché et le soutien à la production et aux exportations dans les pays exportateurs (USA, UE, autres)	114
CHAPITRE 5 : Les politiques céréalières en Espagne (<i>A. Langreo & I. Benito</i>)	117
5.1 Bilan céréalier en Espagne	117
5.2 Commerce extérieur des céréales	122
5.3 Consommation de céréales	125
5.4 Production de céréales en Espagne	129
5.5 L'industrie de transformation des céréales	138
5.6 Réseau commercial du secteur des céréales	141
5.7 Organisation du secteur	143
5.8 Impact de la réforme de la PAC et perspectives	144
CHAPITRE 6 : Les politiques céréalières en Turquie (<i>E. H. Cakmak & H. O. Eruygur</i>)	147
6.1 Introduction	147
6.2 Les politiques agricoles et les céréales	147
6.3 Superficie, production, rendement et consommation	153
6.4 Prix des céréales et aides spécifiques	172
6.5 Les échanges céréaliers	177
6.6 Conclusion	190
Annexes	193

	page
PARTIE III : Le consommateur et la qualité santé et environnementale des produits <i>(M. Padilla, R. Hamimaz, H. El Dahr, R. Zurayk & F. Moubarak)</i>	201
Introduction	201
CHAPITRE 7 : La perception des risques et de la qualité par le consommateur méditerranéen : éléments de débat autour du cas du Maroc	203
7.1 Les enjeux de la qualité et des risques dans les PVD	204
7.2 Le consommateur face aux risques alimentaires au Maroc	212
7.3 Risques alimentaires et signes de qualité	222
7.4 Pour conclure	225
CHAPITRE 8 : Le développement des produits protégeant la santé et l'environnement en Méditerranée	227
8.1 Le marché des alicaments	227
8.2 Le marché des produits biologiques et des produits hydroponiques	236
CHAPITRE 9 : Le consommateur méditerranéen face aux produits protégeant la santé et l'environnement	255
9.1 Motifs d'achats et perception des consommateurs des pays euro- méditerranéens	256
9.2 Motifs d'achats et perception des consommateurs méditerranéens (non-européens)	258
9.3 Perception des consommateurs vis-à-vis des produits hydroponiques	260
9.4 Conclusion	261

	page
Partie IV : Synthèse par pays : Espagne, Algérie, Egypte	263
CHAPITRE 10 : Espagne (<i>V. D. Martinez Gomez</i>)	263
10.1 L'agriculture et l'économie espagnole	263
10.2 Production agricole et alimentaire, consommation et échanges alimentaires	269
10.3 Agriculture et politiques agro-alimentaires	285
CHAPITRE 11 : Algérie (<i>S. Bedrani</i>)	291
11.1 Evolution de l'économie nationale en 2004 et perspectives	291
11.2 Le contexte économique et commercial international et ses implications sur l'économie nationale, plus spécifiquement dans le secteur agricole	294
11.3 Evolution des agrégats agricoles dans l'économie	295
11.4 Les productions agricoles	296
11.5 Les industries agro-alimentaires	300
11.6 Les échanges extérieurs et le taux d'auto-provisionnement	301
11.7 Le secteur de la pêche	304
11.8 Evolution des politiques agricoles et de développement rural	307
11.9 Agriculture, ressources naturelles et environnement	312
Tableaux annexes	315
CHAPITRE 12 : Egypte (<i>M. Mansour Abd El-Fattah</i>)	339
12.1 Evolution au niveau de la politique macroéconomique	339
12.2 Ressources agricoles et production agricole	343
12.3 Politiques agricoles	348
12.4 Production et revenu agricole	364
12.5 Commerce extérieur agricole	366
12.6 Consommation alimentaire	372
12.7 Industries agricoles et alimentaires (IAA)	373
Annexes	375

	page
Partie V : Les indicateurs de développement agricole et alimentaire	393
CHAPITRE 13 (<i>M. Allaya & G. Rucheton</i>)	
13.1 Introduction	393
13.2 Notes méthodologiques	393
BIBLIOGRAPHIE	411